

K.S./
REPUBLIQUE DE GUINEE

DECRET

Travail-Justice-Solidarité

D/2004/ 034 /PRG/SGG

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES
A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU les Décrets N°D/2004/010/PRG/SGG du 23 février 2004 D/2004/017/PRG/SGG du 1^{er} mars 2004 et D/2004/019/PRG/SGG du 8 mars 2004 nommant les membres du Gouvernement ;

DECRETE,

Article 1er : Les cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. CHEF DE CABINET CIVIL

- Madame Fanta Toya CONDE, précédemment Juge du Siège à la Chambre Pénale au Tribunal de Première Instance de Kaloum

2. CONSEILLER CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS REPUBLICAINES

- Monsieur Doura CHERIF, précédemment Chef de Cabinet au Ministère à la Présidence Chargé de la Défense Nationale ;

3. CONSEILLER JURIDIQUE

- Monsieur Mohamed SYLLA, précédemment Agent Judiciaire de l'Etat

4. DIRECTEUR DU BUREAU DE PRESSE

- Monsieur Louis Auguste LEROY, précédemment Directeur de la Télévision en remplacement de Monsieur Mamadouba DIABATE, appelé à d'autres fonctions ;

5. DIRECTEUR DU PATRIMOINE BATI PUBLIC

- Monsieur Mamadou BAH, précédemment Directeur Adjoint du même Service.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 27 AVRIL 2004

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

GENERAL LANSANA CONTE